



## VOS DÉMARCHES

# Recensement citoyen

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3e mois suivant.

Retrouvez ici les informations pratiques.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT  
RECENSER. ET TOI ???



BIENTÔT 16 ANS !  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**  
**C'EST OBLIGATOIRE**

## Recensement



Pour effectuer cette démarche, vous pouvez :

- soit vous présenter à la Mairie de votre domicile muni(e) du livret de famille de vos parents et de votre pièce d'identité
- soit transmettre votre dossier à la Mairie via Service Public. fr

Les pièces à fournir :

- Une pièce d'identité
- Un livret de famille
- Un justificatif de domicile

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

## Démarche en ligne

 <p><b>RECENSEMENT EN LIGNE</b> (<a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R3074">HTTPS://WWW.SERVICE-PUBLIC.FR/PARTICULIERS/VOSDROITS/R3074</a>) →</p>	<p>VOS DÉMARCHES</p> <p><b>Se faire recenser</b></p> <p>Site du Service Public</p>
--	--

## CONTACT



### Mairie de Chalautre-la-Petite

1 Place de la mairie  
77160 Chalautre-la-Petite

@ Courriel

📞 01 64 00 18 76

🌐 Infos mairie

## SITES UTILES



### JOURNÉE DÉFENSE CITOYENNETÉ

(<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F871>)



### RECENSEMENT CITOYEN

(<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>)



### COORDONNÉES DU CSNJ PARIS

(<https://www.defense.gouv.fr/sga/jeunesse/devenir-citoyen/journee-defense-citoyennete-jdc>)



### ÉCOLE DES OFFICIERS DE LA GENDARMERIE

(<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/eogn>)